



ACCIDENTS SUR LE CHEMIN DU TRAVAIL : COMMENT LES ÉVITER

Chaque jour, nous nous rendons sur notre lieu de travail et, une fois la journée terminée, nous rentrons à la maison. Bien souvent, nous ne sommes pas conscients des risques qui peuvent se produire lors de ces déplacements.

D'après les chiffres relatifs aux accidents du travail en Belgique, il ressort que, malgré l'augmentation du télétravail, il y a chaque année plus d'accidents sur le chemin du travail.

Il est donc important de toujours rester attentifs lors des déplacements sur le trajet domicile-lieu de travail. Un accident peut avoir des conséquences lourdes à vie qui peuvent aussi affecter nos familles et nos amis.

Vous trouverez ci-après quelques points d'attention et conseils pour les différents moyens de transport utilisés sur le trajet domicile-lieu de travail.

Vous vous rendez au travail en transport en commun ou à pied ?

Malheureusement, les accidents avec piétons sont encore fréquents et occasionnent souvent des lésions graves aux victimes. Tout piéton peut fortement limiter les risques d'accident en adoptant la bonne attitude.

Déplacements à pied

- Lorsqu'on se déplace sur le trottoir, il convient de faire attention aux obstacles qui peuvent nous faire trébucher et tomber, comme des pavés mal placés, des zones glissantes, des feuilles, des branches ou des déchets.
- Beaucoup d'accidents de chute lors de déplacements à pied ont lieu dans des conditions hivernales avec des plaques de verglas, de la neige ou de la boue qui rendent les voies piétonnes très glissantes.
- Si vous voulez traverser la rue et qu'un passage pour piétons se trouve à moins de 20 mètres, vous êtes obligé de l'emprunter. Un piéton qui emprunte un passage pour piétons a la priorité. Mais avoir la priorité ne veut pas dire qu'on vous laissera la priorité pour autant. C'est pourquoi vous devez toujours regarder si les automobilistes vous ont bien vu avant de traverser en toute sécurité.
- Quand il fait sombre, il est toujours utile de porter des vêtements clairs pour améliorer votre visibilité vis-à-vis des autres usagers de la route.
- Dans tous les cas, le piéton doit toujours être concentré quand il se déplace et faire attention au trafic.



Conseil : Ne portez pas d'écouteurs et ne regardez pas votre GSM quand vous vous déplacez à pied. Vous pourrez ainsi voir le trafic et être attentif à votre comportement et à celui d'autres usagers de la route.



LA PRÉVENTION :

Un défi pour vous !
Une priorité pour nous !
Actu, vidéos, conseils,...



ethias
Votre partenaire
en prévention

Déplacements en transport en commun

- Quand vous prenez le bus, le tram ou le train, choisissez si possible une place assise. Si vous voulez descendre, attendez d'être complètement à l'arrêt.
- Si aucune place assise n'est libre, tenez-vous fermement afin de ne pas chuter en cas de manœuvres soudaines.
- Quand vous descendez du bus, faites attention à la marche et tenez-vous à la main courante. Au moment de descendre, faites attention aux cyclistes qui peuvent arriver sur les pistes cyclables qui longent souvent les arrêts de bus ou de tram. En descendant du train, soyez attentif à l'éventuel écart entre le wagon et le quai.
- Ne traversez pas la rue par l'arrière du bus ou du tram quand celui-ci est toujours à l'arrêt. En effet, vous ne voyez pas suffisamment les conducteurs qui viennent en sens inverse et eux non plus ne vous voient pas arriver. Attendez toujours que le bus ou le tram soit reparti avant de traverser.
- Ne traversez jamais les voies ferrées. Faites attention aux escaliers et aux escalators dans les gares. Tenez toujours la main courante.



Conseils :

- Assurez-vous de partir à temps pour vous rendre à l'arrêt ou à la gare afin d'arriver tranquillement et de ne pas devoir courir pour attraper votre bus, tram ou train.
- Si vous manquez votre correspondance à cause de perturbations sur le réseau des transports en commun, vous pouvez demander à la compagnie de transport public une attestation pour votre employeur.

Lisez l'article sur la sécurité dans des conditions hivernales via ce lien



LA PRÉVENTION :

Un défi pour vous !
Une priorité pour nous !
Actu, vidéos, conseils,...



ethias
Votre partenaire
en prévention